



Le contact entre le cheval et le jeune en situation d'handicap est établi grâce à l'équithérapeute.

## P.-O.: des chevaux pour le handicap

**Niché en hauteur, au bout du chemin Pas d'en Conte à Los Masos, l'association Joseph-Sauvy a créé, il y a maintenant 4 ans, la première structure équestre du département dédiée au handicap au sein du centre Les Pardalets.**

Ce centre « d'équitation adaptée », implanté au cœur de 6 hectares, abrite 7 chevaux destinés à prodiguer des soins aux personnes en situation de handicap. Jean-Pierre Margail, le directeur, ne cache pas sa satisfaction de la création de cet établissement : « *Nous avons une équithérapeute, Corinne Trojko, diplômée d'Etat, qui accueille des personnes handicapées mentales, motrices ou sensorielles. Elle les fait monter pour des exercices sur l'animal, ou leur fait s'occuper des chevaux pour favoriser le contact entre les deux êtres. Par exemple, pour des jeunes hyperactifs, à raison d'une séance par semaine, leur comportement change et devient plus apaisé pendant deux jours. Sur les autistes aussi, il y a de très bons résultats.* »

### **Relation de confiance**

C'est donc le rapport avec l'animal qui procure un apaisement aux personnes handicapées en leur apportant une maîtrise de soi et un nouveau contact avec l'être vivant. En plus de son manège couvert, sa carrière extérieure, des cours « d'équitation adaptée » et des attelages, en clair un centre plus que bien équipé, Les Pardalets accueille régulièrement des structures extérieures comme l'hôpital de Thuir, afin de promulguer des soins à leurs résidents. « *Nous avons dans notre foyer d'accueil médicalisé, une équipe médicale avec psychologue, kinésithérapeute, infirmières et aides soignants. Toutes nos offres ne sont consacrées qu'à des personnes en situations de handicap.* »

Pour le moment, l'équithérapie, un terme que le directeur préfère remplacer par « équitation adaptée », ne fait pas partie des soins remboursés par la sécurité sociale bien qu'à la vue des résultats, elle soit en train d'être de plus en plus reconnue. Les séances varient entre 11,50 euros l'heure en cours collectifs et 30 euros l'heure pour des cours particuliers.

Cet apaisement thérapeutique place le cheval, un animal très sociable, comme un miroir reflétant les peurs et les angoisses des résidents, et fait de la communication entre les deux êtres un outil majeur de travail sur soi.